



Assemblée Générale 2016 de Parentis en Born

Mesdames, Messieurs, chers Amis et Présidents, je vous remercie de vous être déplacé pour cette assemblée générale de l'ALCAP.

Je remercie la Municipalité de nous accueillir dans cette salle des fêtes de Parentis, charmant village aux airs de Texas, avec ces derricks et ces vaches lacustres.

Je salue la présence à cette tribune de Mme Marie Françoise Nadau. Première Adjointe au Maire de Parentis et Conseillère Régionale de la Nouvelle Aquitaine.

De Mr Jean Pierre Rimonteil Président de l'ACCA locale et Conseiller Technique de la fédération départementale des chasseurs.

De Mr André Lahieule ; secrétaire départemental de la Fédération, représentant Jean Roland Barrère à qui l'on souhaite un prompt rétablissement.

De Denis Lanusse qui sera notre technicien délégué à l'étude de l'alouette des champs pour les années à venir.

Notre ami Jackie Récarte s'apprête à prendre une retraite bien méritée, c'est pourquoi il est absent.

C'est un grand défenseur de notre chasse traditionnelle, qui est en train de passer la main.

Pendant plusieurs décennies, il a œuvré pour cette étude de l'alouette sur laquelle on peut se baser actuellement. Il a bagué de jour comme de nuit, sans compter le temps passé. Préparant une synthèse que tout le monde attendait avec impatience, le jour de notre assemblée générale.

Mais il m'a promis de ne pas nous laisser tomber, puisqu'il continuera sa passion de chasseur d'alouette du côté de Saint Martin de Seignant.

Au nom de l'ALCAP, je le remercie et lui souhaite une longue et belle retraite.

Nos techniciens que sont Denis Lanusse et Jérôme Castets ne vous sont pas inconnus, puisqu'ils travaillent à la fédé depuis plusieurs années. Ce sont eux qui prendront la relève.

Je passe la parole à Mme Nadau pour l'ouverture de cette Assemblée Générale.

Merci Mme Nadau, je remercie Jean Pierre Rimonteil et son équipe de l'ACCA de Parentis pour l'organisation de cette assemblée.

Jean Pierre si tu veux nous dire quelques mots, c'est à toi.

Merci Jean Pierre, à l'ordre du jour nous avons :

- Un résumé de l'Assemblée Générale d'Ondre
- Le bilan financier
- Le rapport moral du Président
- L'exposé de l'étude alouette par Denis Lanusse
- L'intervention d'André Lahieule secrétaire de notre fédération
- L'élection du tiers sortant
- La conclusion des Elus
- La tombola
- Et le vin d'honneur offert par l'ACCA de Parentis en Born

Je passe la parole à notre trésorier Dominique Carti qui va nous faire un résumé de l'assemblée 2015, puis nous présenter le bilan financier.

Merci Dominique pour cette présentation, je vous demande d'approuver ce budget.

Qui est contre : 0 Qui s'abstient : 0 Je vous remercie.

Dans le département sur 1.312 postes de chasse de l'alouette aux panttes 26 postes sont gelés pour non-retour de fiches de prélèvements, et pour la chasse de l'alouette aux matoles, c'est 23 postes supplémentaires qui sont gelés, sur 762.

Pour une simplification du retour de ces carnets, j'ai demandé que ces fiches soient restituées au Président de l'ACCA où le poste est enregistré.

Je vous demande d'être sincère quand vous marquez vos prises, on ne gagnera rien à tricher, au contraire, cela nous desservira pour l'attribution des futurs quotas.

En ce qui concerne les PV ; deux seulement ont été dressés, c'est mieux que les années précédentes, mais il y en a au moins un de trop, puisqu'il s'agit d'un PV pour usage de magnétophone.

Il y a toujours quelques brebis galeuses qui n'ont rien compris à notre chasse traditionnelle.

Avec un prélèvement départemental de seulement 113.360 alouettes, c'est une très petite saison que l'on a vécu l'an dernier ; 105.940 pour les panttes et 7.420 pour les matoles.

Alors, comme tous les ans, on va me dire qu'elles sont passées la nuit ou sur la mer, même s'il est vrai, que sur l'océan on en voit de plus en plus.

Mais je pense que la réalité est toute autre, et viendrait davantage du dérèglement climatique.

Avec le réchauffement de notre planète, la migration automnale ne se fait plus du tout comme autrefois, le gibier migrateur n'est plus poussé par le mauvais temps.

On le voit bien avec le canard qui ne descend plus et la palombe qui niche de plus en plus dans nos contrées.

On a déjà eu des périodes de vache maigre, rappelez-vous avant 2000 où on a eu un passage à vide pendant plusieurs années.

Puis pendant deux ou trois ans, les automnes sont redevenus pluvieux et part magie on a vu revenir une migration régulière.

Malgré un printemps des plus humides qui a perturbé la nidification, il faut rester confiant et espérer un mois d'octobre de saison.

L'arrêté ministériel relatif à la capture de l'alouette des champs au moyen de pantès et de matoles reste inchangé en ce qui concerne la réglementation de notre mode de chasse. Vous en avez quelques-uns sur la table à l'entrée.

Comme l'an dernier nous pouvons prendre jusqu'à 210.000 oiseaux.

Pour certains d'entre vous qui n'apprécient pas de laisser les appelants confinés dans la cabane, je vais vous refaire l'historique de l'article sept.

C'est l'assemblée générale de Soustons, en 2010, qui avait rédigé une motion pour lutter contre les chasses à l'italienne.

Avait été demandé à cette assemblée qu'une seule cage soit détenue à l'extérieur de la cabane avec cinq appelants d'alouettes.

Après avoir réuni son conseil d'administration, la fédération a transmis le dossier à la DDTM qui, elle, a fait suivre à son ministère de tutelle. Entre ces deux entités, une petite réduction est passée par là, de cinq on était descendus à trois, et quand l'arrêté est revenu du ministère, il ne restait plus qu'une seule alouette dans cette cage, les autres oiseaux, devant restés confinés dans le poste de commandement.

J'étais le premier lésé par cette réglementation, car j'aimais bien voir mes semets prendre le soleil devant la cabane.

En 2012, pour ma première assemblée générale en tant que Président, j'ai demandé au directeur de l'Office National de la Chasse et de Faune Sauvage de revenir sur cet Art 7 ou du moins de l'adoucir.

La réponse du chef de services de l'époque a été : « Nous on s'en tient au texte et uniquement au texte ».

J'ai dû me résoudre à ce nouveau règlement, car j'ai bien compris que l'on ne pouvait pas modifier un arrêté ministériel, comme-ci ou comme ça, surtout quand cela vient d'un ministère de l'environnement qui ne nous est pas du tout favorable.

Pour avoir écrit à ce ministère, un chasseur, nous a fait frôler la correctionnelle, car il ne faut pas confondre appeau et appelant.

Il y a deux ans ce chasseur s'est mélangé les pinceaux en voulant revenir sur cette décision. Au bout de cette missive, notre ministère a voulu nous interdire les appelants vivants.

Il a fallu toute la dextérité et la ténacité de notre Président Barrère et de notre directeur Régis Hargues pour maintenir cet acquis traditionnel de 2003.

Vous voyez qu'il ne faut pas grand-chose pour réveiller les vieux démons de ces anti-chasses, car dans ces bureaux où les ministres passent, les technocrates restent et pour peu qu'ils aient une âme d'enverdeurs, voilà ce qui arrive.

Il n'y a qu'à voir pour la chevrotine, où le dossier reste coincé sous le coude de bureaucrates Parisiens.

Revenons à ce qui nous intéresse, on a droit à une chanteuse dans une seule cage à l'extérieur, toute autre cage doit être confinée à l'intérieur du poste de commandement.

Mais, sur et autour des filets, on peut mettre autant de semets ou en français « appelants vivants » que l'on veut, puisque pour ces semets, il n'y pas de nombre défini. Je ne vais pas vous en dire plus, mais il y en a qui ont très bien compris la nuance.

On a droit aussi à des volants d'alouettes à condition qu'ils soient lancés de la cabane. Ces volants font partie intégrale de notre tradition.

Ai-je été assez clair ? Si vous avez des questions sur cette partie technique, c'est le moment.

Je suis de ceux qui pensent que plus aucune ressource naturelle ne peut être consommée sans connaissance de l'état des stocks, cela suppose une connaissance scientifique beaucoup plus précise que celle que nous avons il y a trente ans.

D'où, des sommes investies par la fédération et l'ALCAP.

Pour bien appréhender l'évolution d'une espèce migratrice, il est nécessaire de la suivre, lors des trois grandes phases qui régissent son existence ; La reproduction, la migration et l'hivernage.

En ce qui concerne le suivi de la migration de l'alouette, le but est de couvrir les principaux axes migratoires avec des bagueurs dans plusieurs départements. Je pense, qu'avec cette nouvelle grande fédération régionale, on pourra y travailler plus sereinement.

Nous sommes accusés d'avoir fait baisser la population européenne d'alouette, pour notre défense, nous avons réunis plusieurs échantillons prélevés sur différents postes, pour les soumettre à une analyse isotopique. En clair, selon la zone géographique d'où ils viennent, les oiseaux portent des atomes avec un nombre différents de neutrons.

D'après ces analyses il est possible de savoir si ces alouettes viennent d'Europe ou de Russie.

Mais Denis va vous expliquer tout cela mieux que moi.

Merci Denis pour ce brillant exposé, des questions à poser sur cette partie scientifique ?

Si vous n'avez plus de questions, je vais donner la parole à mon ami André Lahieule secrétaire fédéral.

Merci André, maintenant, nous allons passer à l'élection du tiers sortant qui est composé de moi-même Jean Pierre Calorme, d'Éric Graffi et de Dominique Carti.

Y a-t-il des candidats ? Je vous rappelle qu'il est nul besoin d'entrer au conseil d'administration pour assister aux réunions, on peut très bien faire partie de la commission technique qui est conviée aux réunions au même titre que le bureau.

On est une quinzaine d'assidus aux réunions avec une assez bonne répartition géographique, mais on peut mieux faire.

Dans ce conseil élargi on trouve des chasseurs d'Ondre et Bénésse-Mareme pour le sud, en passant par Soustons, Magescq, Messanges et Léon pour le centre, où il faut reconnaître que c'est le noyau principal de cette chasse.

Pour le nord, on a Pissos et Sabre, mais j'aimerais que Parentis soit représenté, s'il y a quelqu'un d'intéressé dans les alentours, vous avez la porte ouverte, n'est-ce pas Monsieur Dauger.

Il vous suffit de donner vos coordonnées à Dominique Carti et vous serez convié à la prochaine réunion.

Les réunions se font dans la maison de la chasse de Messanges ou je suis le Président.

S'il n'y a pas d'autre candidature, je vous propose de passer au vote.

Qui est contre : 0 Qui s'abstient : 0 Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordé.

La parole est donnée à Mme Nadau pour la conclusion.

Merci Mme Nadau, une fois de plus, on force les gens à abandonner des savoirs transmis de père en fils pendant des générations, et ce alors que la nocivité de nos chasses traditionnelles n'est absolument pas prouvée.

Je pense que ce genre d'attaque est perçu par une partie des Français comme une provocation, une atteinte à leurs traditions et même une atteinte à leur identité.

C'est pourquoi, je vous demande de venir le samedi 1^{er} octobre devant les arènes de Mont de Marsan revêtu d'un béret et du tee-shirt de l'ALCAP.

Pour ce rassemblement qui se veut festif, il faut qu'on soit le plus nombreux possible. On était quatre mille, le 19 aout, il faut qu'on soit au minimum dix milles le 1^{er} octobre, parce qu'on peut bien se penser, qu'après l'ortolan et le pinson c'est l'alouette qui sera attaquée, puis se sera autour des appelants vivant de passer à la trappe.

C'est pourquoi je me répète, venez nombreux, venez en famille, venez avec vos amis, puisque ce rassemblement sera festif.

A midi, dans les arènes un spectacle taurin vous sera offert, à partir de 13 h un repas gascon vous sera proposé par la chambre de l'agriculture, avec différentes animations. Prévoyez tout de même un casse-croute au cas où il n'y ait pas de repas pour tout le monde.

A 15h de retour de la Préfecture, nos différents délégués prendront la parole jusqu'à 16h30 pour laisser place à une corrida.

Pour défendre nos chasses traditionnelles, pour défendre notre culture rurale, pour défendre notre art de vivre et notre identité de Gascon, pour montrer qu'on est Landais CAP et TOUT !!!!!!!!!!!!!

Tous ensemble !!!!! Tous ensemble !!!!! Comme disait souvent notre ami Pécastaing.

Tous ensemble ! restons soudés sans préjugés politique, tous ensemble ! allons manifester notre ras le bol.

Mes Amis, je compte sur vous le 1^{er} octobre.

Avant de donner la parole à Dominique pour la tombola, je vous souhaite une bonne saison de pantaire et je vous dis à l'année prochaine pour notre Assemblée Générale qui se tiendra à Azur le 22 septembre.

Mes chers amis, je vous remercie pour cette bonne assemblée et je vous invite à partager le verre de l'amitié offert par l'ACCA de Parentis.